

INSCRIPTION à l'ASSOCIATION SPORTIVE du COLLEGE VICTOR HUGO

Pour l'Année Scolaire 2016 / 2017

L'inscription à l'AS permet la pratique d'une ou plusieurs activités.

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Classe : _____

Téléphone portable du responsable légal : _____

PLANNING DES ACTIVITES (encadrées par les professeurs EPS du Collège) :

Lundi : futsal garçons de 12h45 à 13h45 par M. Tokoto.

Mardi : - multisports de 12h 45 à 13h 45 par M. Lavrilloux

Mercredi : - badminton de 12h45 à 14h 40 par M. Lavrilloux.

- handball de 14h30 à 16h 30 par Mme Bourgoïn.

- escalade de 13h à 16h par M. Chomat / M. Herrey -Grossman

Jeudi : futsal féminin de 12h45 à 13h45 par M. Tokoto.

Vendredi : cirque de 12h45 à 13h45 par M. Tokoto et Mme Bourgoïn..

AUTORISATION PARENTALE

L'élève, qui s'inscrit à l'AS, s'engage à être présent à tous les cours ainsi qu'aux compétitions.

Je soussigné(e)..... père, mère, tuteur, représentant légal autorise à participer aux activités de l'AS du collège Victor Hugo de Nanterre.

Pour l'année scolaire, les frais d'inscription s'élèvent à 25€ (licence UNSS). Ils permettent de participer à l'ensemble des activités et aux déplacements en compétition. Le PASS Hauts de Seine peut être utilisé pour financer ces frais.

Pour les activités du lundi, mardi, jeudi et vendredi midi, les élèves du collège peuvent être demi-pensionnaires 2 ou 4 jours .Il est souhaitable que votre enfant le soit pour déjeuner sereinement et démarrer l'activité à l'horaire fixé. Pour les élèves externes, veuillez vous rapprocher du service intendance pour vous inscrire à la demi-pension. Les élèves restants externes seront récupérés à l'entrée du Gymnase V. Hugo, situé rue Marcellin Berthelot. Les élèves demi-pensionnaires seront récupérés à la cantine par le professeur en charge de l'entraînement.

Cocher le mode de paiement choisi :

- Je joins 25€ en espèces ou par chèque à l'ordre de l'AS du Collège V. Hugo, Nanterre.
- Je souhaite que l'on prélève 25€ sur mon PASS Hauts de Seine.

Pour valider une inscription, il faut remettre : l'autorisation parentale signée, les 25€ suivant les modalités précisées ci-dessus, une photo d'identité et le certificat médical dûment complété par votre médecin traitant.

Fait à, le

Signature du responsable légal :

CONTRAT D'ADHESION AUX ACTIVITES DE L'AS du

COLLEGE VICTOR HUGO

Je m'engage à respecter les mêmes règles de fonctionnement qu'en cours d'EPS.

Lors des compétitions, je m'engage à ne pas contester les décisions des arbitres et à rester poli et fair-play avec mes adversaires.

Je ne serai ni violent ni vulgaire.

Je me comporterai de façon irréprochable lors des déplacements.

Je serai présent à tous les entraînements et compétitions. Un état des présences est fait par le professeur encadrant à chacune des séances. En cas d'absence prévisible, le professeur d'EPS sera prévenu par un écrit établi par le responsable légal.

En cas de comportement irresponsable et/ou dangereux, une exclusion temporaire ou définitive du ou des activités pourra être décidée, sans remboursement des frais engagés pour la licence.

Date et signature de l'élève :

Date et signature du responsable légal :

CERTIFICAT MEDICAL de NON CONTRE INDICATION

à la PRATIQUE SPORTIVE EN COMPETITION

Je soussigné(e)

Exercant

....., certifie avoir examiné

....., né le

et n'avoit constaté ce jour aucun signe clinique apparent contre indiquant la pratique des sports suivants en compétition* :

Sports collectifs : futsal, handball.

Sport de raquette: badminton.

Sports individuels: cross.

Sport de pleine nature : escalade.

Activité d'expression : cirque.

Multisports

*(rayer seulement les sports contre indiqués).

Fait à, le

Cachet et signature du médecin :